

Léon effectue son service militaire en 1925 à la 9^{ème} Cie du 2^{ème} Rgt de Troupes Auxiliaires d'Artillerie (matricule 159/9853).
 Au mois de mai 1940, il est rappelé à son unité et participe à la campagne des 18 jours, sous les ordres du Capitaine M. Van Dyck.
 Le 25 mai 1940, il est fait prisonnier par l'ennemi à Boulogne-sur-Mer (France) et envoyé au Stalag IVA situé à Stablack en Prusse Orientale (Kg : 21290).
 Libéré le 22 mai 1945, il rentre dans ses foyers le lendemain.
 Léon obtient la Carte du Prisonnier de Guerre n°51924 et reçoit les distinctions honorifiques suivantes :

- la médaille du Prisonnier de Guerre 1940-1945 avec cinq barrettes ;
- la médaille Commémorative de la Guerre 1940-1945 avec deux sabres croisés, le 15 mai 1947 ;
- la médaille d'Argent de la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre (F.N.C.), à titre posthume.

Goffinet Roger Gustave Joseph

Né à Harzé le 23 juillet 1923, Roger est le fils de Fernand Joseph Goffinet et de Marie Françoise Rosine Bonniver. Il reste célibataire.
 Exerçant la profession de bûcheron, il habite en 1940 à Sougné-Remouchamps : Nonceveux n°41.
 Au mois d'avril 1942, recruté par Alfred Gilles, Roger s'engage au 4^{ème} Bon de l'Armée Belge des Partisans.

A partir du 1^{er} juin 1942, il commande un détachement de la 31^{ème} Cie. Il recueille des fonds pour la Résistance, diffuse les journaux clandestins : « Liberté » – « Front » – « La Meuse » – « Le Drapeau Rouge » – « Le Partisan » – « La Libre Belgique » – « Coq Wallon », convoie des prisonniers Russes évadés, transporte des armes et des explosifs et participe à des sabotages de pylônes électriques.



Le 20 avril 1943, Roger est invité par la Werbestelle à se présenter à la gare des Guillemins à Liège, pour partir au travail obligatoire en Allemagne. Il ne s'y rend pas, et est dès lors recherché par l'ennemi.
 Le 03 mai 1943, il est arrêté à Remouchamps comme réfractaire et envoyé derechef en Allemagne, au camp de travailleurs de Cologne-Deutz. Transféré le 18 mai 1943 au camp d'Essen, il s'en évade le 22 août suivant et revient cinq jours plus tard dans sa région natale, où il reprend ses activités de résistant.

Le 23 décembre 1943, lors d'une rafle à Nonceveux, il est abattu par les Allemands.

« Le 23 décembre, deux P.A. de la 31^e Cie, Charles Goffinet et son frère Roger, assistent à Nonceveux au mariage de leur sœur Simone.
 Le repas de noce a lieu le soir à l'Hotel du Ninglinspo, à Sedoz-Nonceveux, l'hotel Lawarrée. C'est la fête dans la salle du restaurant où les convives sont réunis, dans une ambiance de joie et d'oubli.
 Un peu à l'écart, dans un salon attenant au restaurant, cinq personnes prennent part à la fête. Charles et Roger Goffinet, frères de la mariée, Marcel Grégoire, un cousin de la mariée, réfractaire au travail obligatoire, Joseph Lejeune, de Chambrales-Aywaille, un Partisan Armé, et Nicolas Schroeder d'Awan-Aywaille, l'ainé du groupe. Tous les cinq faisant l'objet de recherches des Allemands, ont de sérieuses raisons de se tenir à l'écart.
 Vers 21h, Joseph Lejeune, à la demande de ses amis, les quitte pour aller chercher son violon à son domicile. Vers 21h30, alors que les chansons succèdent aux chansons, les portes s'ouvrent avec fracas. Les feldgendarmes allemands, bottés, casqués, l'arme chargée à la main, font irruption dans la salle.

Les quatre du salon annexe ont été prévenus à temps, dès l'arrêt des camions allemands sur la chaussée. Charles Goffinet et Nicolas Schroeder sont montés à l'étage, où l'épouse Lawarrée fait entrer Charles dans une trappe sous le plancher et dit à Nicolas de sauter sur le toit d'un bâtiment annexe.
 Roger Goffinet et Marcel Grégoire se sont enfuis derrière l'hôtel, poursuivis par les Allemands qui ouvrent le feu. Roger Goffinet est tué, Marcel Grégoire est arrêté. »¹
 Roger est reconnu, à titre posthume :

- Résistant Armé (Groupelement : P.A.) par la Commission de contrôle de Verviers en date du 30 septembre 1948 (dossier n°III/13167) ;
- Prisonnier Politique par la Commission d'agrégation siégeant à Liège le 04 décembre 1953 (Archives du SVG – PP AD 5871/11931) ;
- Résistant par la Presse Clandestine par décision ministérielle du 16 décembre 1954 (Archives du SVG – PC AD 624567/1902).

Il reçoit le 11 octobre 1948, à titre posthume, les distinctions honorifiques suivantes :

- la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palme ;
- la croix de Guerre 1940-1945 avec palme ;
- la médaille de la Résistance ;
- la médaille Commémorative de la Guerre 1940-1945 avec deux sabres croisés.

Le 28 octobre 1976, il est nommé à titre posthume Sergent de la Résistance.

Gohy Armand Louis Julien

Né à Aywaille (Stoken) le 02 juillet 1908, Armand est le fils de Lambert Joseph Gohy et de Donatille Marie Joseph Marchal. Il se marie à Aywaille le 13 juillet 1929 avec Lucienne Joséphine Julienne Biet. Exerçant la profession de forgeron, il habite en 1940 à Aywaille : Stoken n°1, où il décède le 19 juin 1974.

Armand effectue son service militaire du 10 octobre 1928 au 10 novembre 1929 à la 2^{ème} Batterie du 1^{er} Groupe du 3^{ème} Rgt d'Artillerie (matricule 153/17008).
 Le 26 août 1939, il est rappelé à Hermée et participe à la campagne des 18 jours au mois de mai 1940.
 Le 29 mai 1940, Armand est fait prisonnier par l'ennemi. Libéré le lendemain, il rentre dans ses foyers.
 Au mois de juin 1943, recruté par Alfred Gilles, Armand s'engage dans l'Armée Belge des Partisans. Il ravitaillie les maquisards et les prisonniers Russes évadés, transporte des armes et des munitions, fournit des renseignements et sert de courrier.
 Armand est reconnu Résistant Armé (Groupelement : P.A.) par la commission de contrôle de Liège I en date du 23 décembre 1947 (dossier n°III/05423).
 Il reçoit les distinctions honorifiques suivantes :

- la médaille Commémorative du Règne de S.M. Albert 1^{er}, le 22 janvier 1969 ;
- la médaille du Volontaire de Guerre Combatant, le 08 avril 1969 ;
- la médaille du Militaire, Combatant de la Guerre 1940-1945, le 12 novembre 1969.

Le 28 octobre 1976, il est nommé, à titre posthume, Sergent de la Résistance.

¹ « Histoire de la 31^e Cie de l'Armée Belge des Partisans » – pp74-75.